

ÉTATS FINANCIERS 2019

VILLE DE L'ÉPIPHANIE

Déposé à la séance du conseil du 17 juin 2020

(En vertu de la LCV 105.2.2)

Mesdames, messieurs les conseillers,

Mesdames, messieurs

Il me fait plaisir de vous déposer le rapport financier ainsi que le rapport des auditeurs pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2019.

Le rapport financier a été vérifié par la firme BCGO S.E.N.C.R.L. Le rapport de nos auditeurs souligne que les états financiers représentent fidèlement la situation financière de la Ville de L'Épiphanie au 31 décembre 2019 et il spécifie que les principes comptables employés sont conformes aux exigences de la normalisation de la comptabilité municipale au Québec et des principes comptables généralement reconnus au Canada.

Je vous exposerai les faits saillants du rapport financier 2019.

Les états financiers nous montrent un excédent des revenus sur les dépenses, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 de l'ordre de **573 897 \$**.

Cet excédent s'explique par un excédent des revenus sur les dépenses provenant des taxations complémentaires et des mutations durant l'année. Une gestion serrée des dépenses d'opérations appliqués durant toute l'année a également contribué à cet excédent.

En résumé, les états financiers confirment le respect de l'enveloppe globale des crédits budgétaires adoptés originalement.

En ce qui concerne l'endettement pour l'ensemble de la Ville, au 31 décembre 2019, il se chiffre à **6 590 924 \$**.

La dette se répartie de la façon suivante :

La dette des divers **secteurs** de la ville se chiffre à 2 013 628 \$ soit 30% de l'endettement total de la ville

La dette du territoire formé de l'ancienne ville de l'Épiphanie est de 2 224 864 \$, soit 34% de l'endettement

Les emprunts pour couvrir les subventions du **gouvernement du Québec** quant à eux sont au montant de 396 047 \$ (6%)

La portion de la dette affectant l'ensemble des contribuables de la ville est de 1 956 385 \$ qui représente 30% de l'endettement.

La présentation des états financiers, exigée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, nous permet de ressortir la valeur nette de la municipalité établie à plus de 28 millions.

La valeur des actifs immobilisés se chiffre à **25 744 178 \$**.

Les liquidités de la ville se chiffrent à **4 209 656 \$**. Il est important de souligner que de cette somme des montants sont réservés à des fins spécifiques entre autres :

- La vidange des étangs aérés ;
- La réserve de l'environnement qui sert à subventionner les

différents programmes environnementaux établi par le conseil ;

- La réserve de la sécurité publique afin de financer des immobilisations, des projets ou programmes en sécurité publique attribuables à l'ensemble des contribuables de la ville de l'Épiphanie.
- Le fond de roulement qui permet de nous financer pour des projets à court terme.

L'avoir des contribuables représente une valeur nette de **3 222 \$** par habitant en date du 31 décembre 2019.

En terminant, nous vous invitons à prendre connaissance du rapport financier qui sera disponible, dès son adoption par le conseil, sur le site internet de la Ville.